

LE MAGAZINE DE LA PHILATÉLIE ACTIVE

Timbroscopie

N°158 - JUIN 1998

ISSN 0761-1368

**LE
DOSSIER
SECRET**

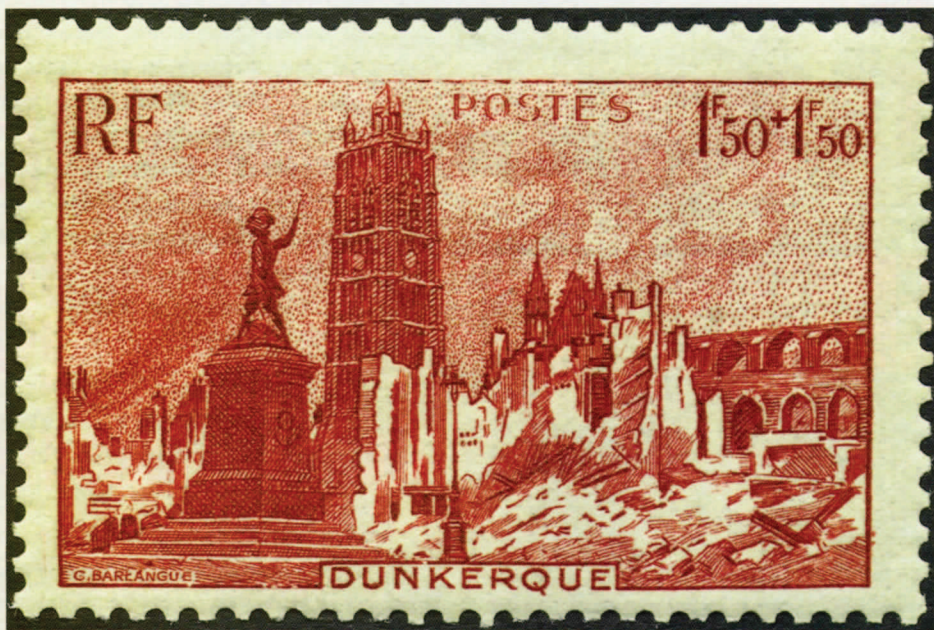
DES SURCHARGES

DE DUNKERQUE - COUDEKERQUE

(JUILLET - AOÛT 1940)



Les surcharges d'occupation Coude



Le 5 novembre 1945, la Poste émet une série à surtaxe au profit des villes martyrs... Dunkerque aura son timbre qui reproduit fidèlement ses ruines comme le montre la photo ci-dessous. © Roger-violet

Sur notre couverture : Rue de Dunkerque pendant la bataille de mai-juin 1940 (© Collection Violet)

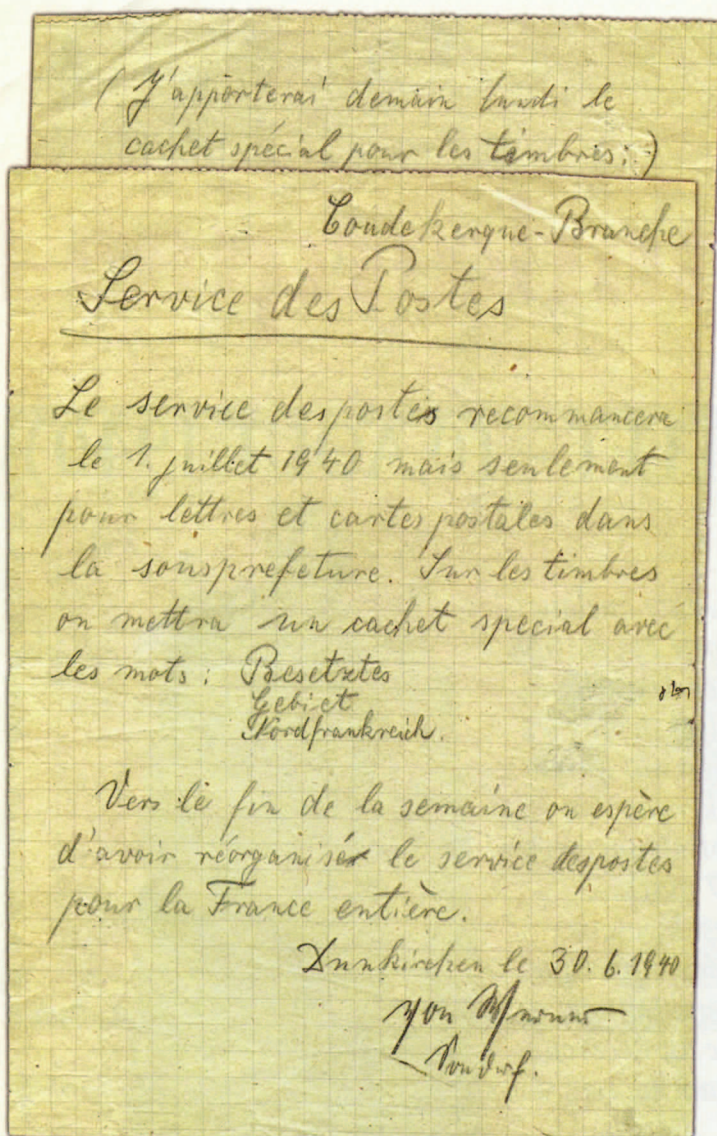


Opération de Dunkerque - Dunkerque (1^{er} JUILLET - 10 AOUT 1940)

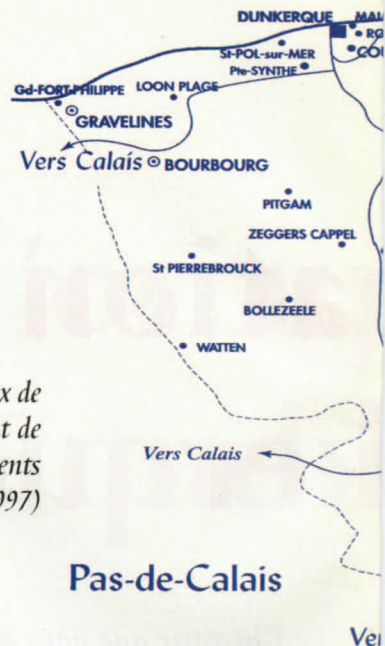
L'histoire que nous allons vous relater ici, débute quelque vingt-sept jours après la fin de ce qu'on a appelé l'opération «Dynamo», c'est-à-dire l'évacuation par mer de quelque 342 500 soldats britanniques, français et belges depuis les plages de Dunkerque. Pendant cette évacuation qui durera du 26 mai au 3 juin 1940, la ville de Dunkerque sera pilonnée sans interruption ; elle recevra quotidiennement jusqu'à 150 000 bombes (journée du 27 mai)...

Le 4 juin, les troupes françaises encerclées déposent les armes, les Allemands sont sur les plages de Dunkerque, les habitants sortent de leurs caves, un semblant de vie reprend... Laissons maintenant la parole au Receveur des PTT du bureau de Coudekerque-Branche...





La note manuscrite du Sonderführer Werner annonçant la reprise locale du courrier. Au verso, il précise qu'il s'occupe de la fourniture des cachets.



Carte des bureaux de l'arrondissement de Dunkerque (© Documents Philatéliques n° 154 - 4/1997)

Les bureaux concernés

Dunkerque
Coudekerque
Arneke
Bergues
Bollezeele
Bourbourg
Bray-Dunes
Esquelbecq
Ghyvelde

Grand-Fort-Philippe
Gravelines
Herzeele
Hondschoote
Loon-Plage
Malo-les-Bains
Petite-Synthe
Pitgam
Rexpoëde

«En effet, pour bien juger un fait, il faut se souvenir des conditions dans lesquelles il s'est produit. Les Allemands sont entrés à Dunkerque, plus qu'à moitié démolie et brûlée - ainsi qu'une partie de sa banlieue - par les bombes et les obus, dans la nuit du 3 au 4 juin. Le service postal était totalement suspendu depuis le 25 mai, c'est-à-dire que nous étions isolés de tout le reste de la France et en proie à mille difficultés pour vivre mais devant néanmoins continuer à faire les opérations de paiement nous incombant (pensions, allocations militaires). Convoqué à la Kommandantur le 25 juin pour raison de service, j'ai exposé combien

cet isolement était cruel et demandé la reprise du service postal. Satisfaction m'a été accordée sous deux restrictions : limitation du courrier aux correspondances familiales échangées dans l'arrondissement de Dunkerque (ailleurs, seules les correspondances ouvertes de caractère commercial étaient admises) et apposition d'un cachet spécial sur les timbres.» Ainsi s'exprime M. Berton, receveur des PTT du bureau de Coudekerque-Branche dans une lettre expédiée le 11 février 1941 à M. Aimé Brun, expert parisien qui l'a sollicité pour des renseignements au sujet des surcharges de Dunkerque-Coudekerque.

Il apparaît plus que clairement que c'est bien lui qui a sollicité la reprise du courrier. Quant aux restrictions imposées par les autorités allemandes, on ne sait qui les a véritablement inspirées. Car la question se pose, même dans le contexte de l'époque.

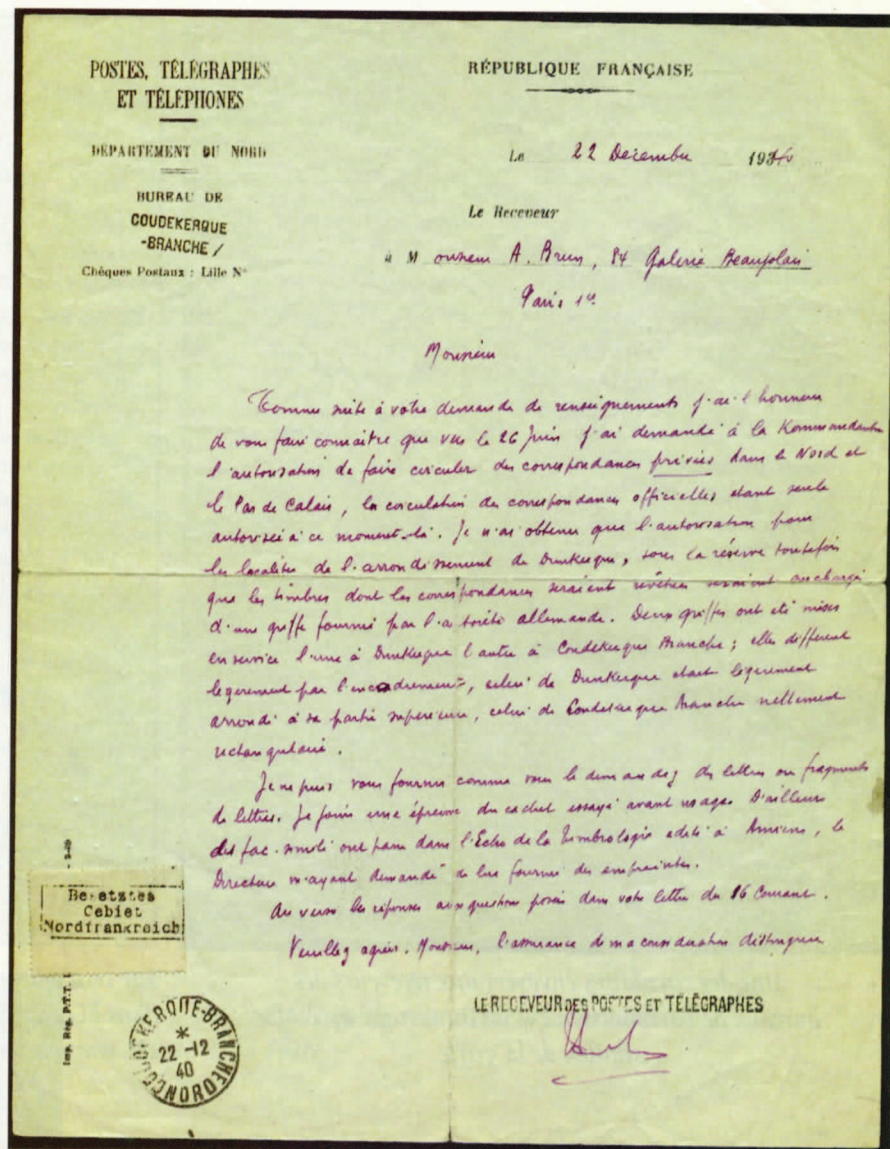
La suite de l'histoire, c'est encore M. Berton qui la raconte : «Ce cachet, fabriqué par un imprimeur¹ sur l'ordre de la Kommandantur qui en a commandé deux, a été livré au Receveur de Dunkerque qui, devant être le centralisateur des correspondan-

¹ M. Lefèvre, imprimeur à Rosendaël-lez-Dunkerque



Au bas d'une des lettres de M. Berton, receveur à Coudekerque, une empreinte de la griffe sur un bord de feuille...

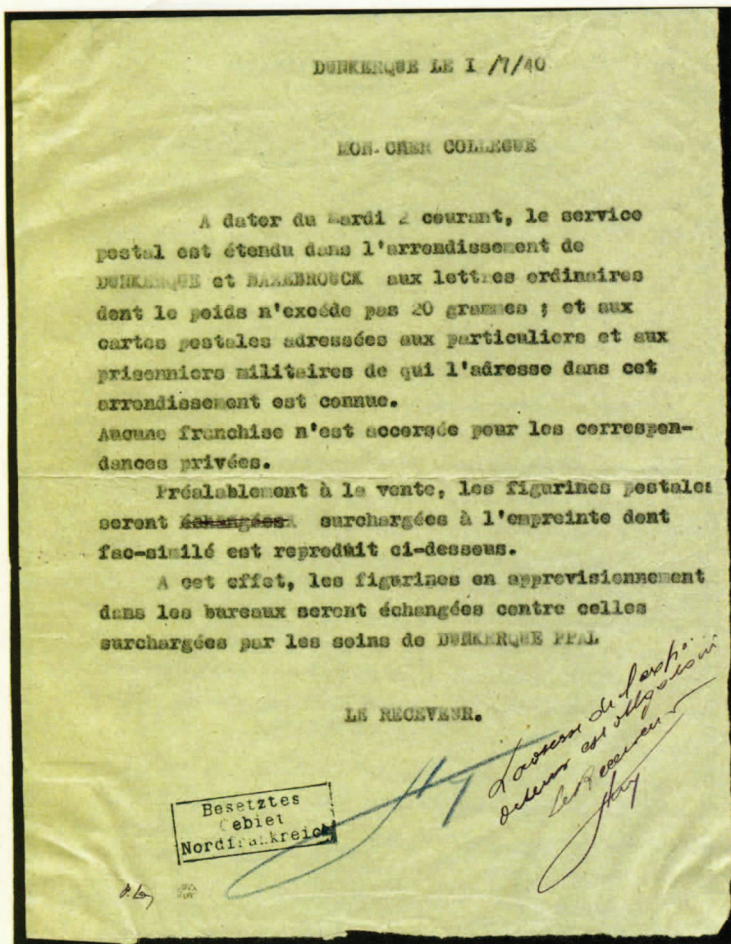
Rosendaël
 Saint-Pierre-Bouck
 Saint-Pol-sur-Mer
 Tetghem
 Watten
 Wormhout
 Zeggars-Cappel
 Hazebrouck
 Bailleul
 Caëstre
 Cassel
 Steenworde



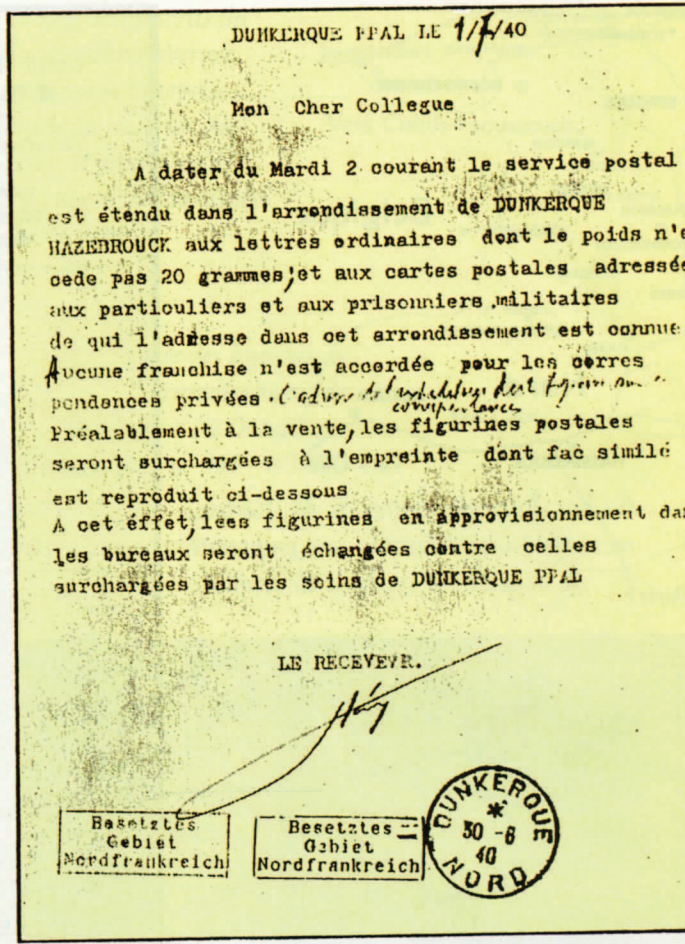
ces, a été amené ainsi à indiquer par circulaire aux bureaux intéressés, les conditions de son emploi. Le 1^{er} juillet, le lieutenant von Werner est venu, vers 18 heures, m'apporter un des cachets laissant l'autre à Dunkerque...» Si le décor est à peu près planté, voyons maintenant le contexte officiel de cette affaire. Du côté des autorités allemandes, on ne connaît que la note manuscrite rédigée au crayon sur une feuille de papier quadrillé reproduite ci-contre. Ce qui semble pour le moins étonnant quand on connaît l'extrême rigueur des Allemands en matière d'administration et a fortiori lors-

qu'il s'agit d'affaires militaires. On remarque aussi qu'elle émane de Coudekerque-Branché comme il est inscrit en haut, mais qu'en bas, elle est datée de Dünkirchen (traduction allemande de Dunkerque). Elle est signée « Von Werner ». « Sonderf. » est l'abréviation de Sonderführer, que l'on pourrait traduire par « chargé de mission spéciale ». Au verso, on voit une autre mention très intéressante : « (J'apporterai demain lundi le cachet spécial pour les timbres.) » Du côté de la poste française, on a connaissance de trois circulaires (celles citées plus haut dans la correspondance de M. Berton). Dac-

tylographiées sur des feuilles de papier de demi format sans en-tête, on ignore le nombre exact qui fut envoyé. Signées de M. Héry, receveur du bureau de Dunkerque Principal, elles comportent toutes la mention manuscrite « l'adresse de l'expéditeur est obligatoire ». Comme on peut le lire, le texte est explicite et donne les indications nécessaires concernant la vente des figurines surchargées. On voit également qu'une empreinte de la griffe a été apposée ; elle doit permettre l'identification de de tous les timbres surchargés. Tous ces documents concernent uniquement l'échelon local. Le (ou les)



Une des circulaires envoyées aux receveurs des bureaux de l'arrondissement de Dunkerque avec «fac similé» de la griffe.



Sur cette autre circulaire reproduite pour la première fois dans l'Echangiste Universel de septembre 1940, ce sont les empreintes des deux griffes qui ont été apposées !

receveur(s) concerné(s) ont toutefois averti leur direction régionale à Lille de cette initiative. Cette dernière, dans une circulaire datée de juillet 1940, informe les receveurs relevant de sa circonscription de la reprise partielle du courrier par certains bureaux relevant de sa responsabilité :

«Le directeur a été autorisé à établir un service postal réduit dans l'arrondissement de Lille, limité à la correspondance officielle des services publics et à la correspondance d'intérêt économique.

Pour les autres arrondissements du département, il reste entendu que les liaisons établies ne fonctionnent que pour la transmission des instructions officielles.

Il est donc interdit, sauf dispositions

contraires prises par les autorités allemandes, d'accepter des correspondances de caractère privé.

Je compte qu'il suffira de rappeler ces dispositions pour que chaque receveur se conforme strictement aux instructions données et qui sont rappelées par circulaire de ce jour.

Lille, le 9 juillet 1940

Le Directeur régional
signé : Debruy».

Sans citer nommément l'arrondissement de Dunkerque, le directeur régional laisse quand même entendre qu'il peut y avoir des passe-droits aux instructions qu'il vient de préciser.

Ce sont donc les seuls documents dont nous avons connaissance pour rétablir le contexte dans lequel cette émission particulière a été réalisée.

A priori, rien ne manque, même si

l'on a parfois l'impression que certains des protagonistes ont établi tous ces documents du bout des doigts ou avec une retenue certaine.

LES PHILATÉLISTES ENTRENT EN SCÈNE

C'est en lisant les numéros de notre confrère L'Echo de la Timbrologie du dernier trimestre 1940 que l'ensemble des philatélistes apprit l'existence des surcharges de Dunkerque et de Coudekerque. C'est aussi à la même époque qu'apparurent les premières falsifications et que les experts furent sollicités et interrogés. Les collectionneurs ignoraient absolument tout des tractations ayant présidé à l'émission de ces timbres. Les questions qu'ils se posaient étaient parfaitement légitimes. Pourquoi à Dunkerque et pas

Souvenirs, souvenirs...

Le catalogue allemand Michel cote 48 timbres surchargés (au lieu de 7 chez les éditeurs français). Il indique même des chiffres de tirage, entre 10 et 3 000 exemplaires ! Des chiffres qui semblent pour le moins fantaisistes au vu de ceux annoncés par le receveur de Coudekerque, lequel ignore le nombre de timbres surchargés par son confrère de Dunkerque.

Le même éditeur donne une liste supplémentaire de timbres qui ont pu bénéficier des surcharges. Il s'agirait de timbres détenus par des particuliers et collés sur des envois remis dans les boîtes aux lettres. On relève ainsi curieusement :

- type «Blanc» : 5 c,
- «Semeuse lignée» : 50 c rouge, 60 c violet surchargé à 50 c, 65 c surchargé à 50 c,
- «Semeuse camée» : 15 c brun-lilas, 20 c lilas, 35 c violet surchargé à 25 c,

1,05 F surchargé à 50 c.

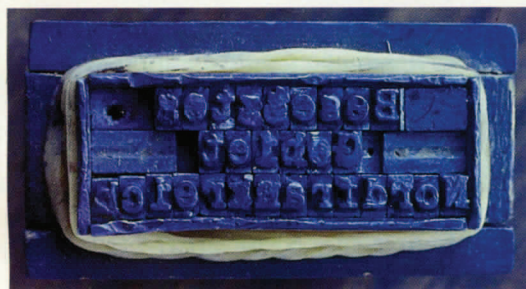
- «Caisse d'Amortissement», n° 250, 254.

- «Commemoratifs divers» : 90 c Berthelot, 90 c Légion américaine, 50 c Jeanne d'Arc (de carnet avec bandelette pub), 5 F Mont-St-Michel, 10 F La Rochelle, Centenaire de l'Algérie, 50 c surchargé BIT, 40 c Jacquard, 2 F Rivière bretonne, Art et Pensée, 3 F et 3, 50 F «Avion survolant Paris», etc., etc.

Tout a été possible, semble-t-il, et il n'est pas interdit de penser que les occupants de l'époque se soient fait confectionner quelques petits souvenirs. Ils n'ont pas perdu leur temps puisque, toujours selon le même catalogue, ces divers timbres cotent 4 000 DM neufs, 1 000 DM oblitérés et environ 1 500 DM sur lettres ! Multipliez simplement ces chiffres par 3,35 et voyez ce que cela donne en francs français...



Les deux cachets, tels qu'ils sont actuellement conservés au Musée de la Poste.



et experts dont M. Aimé Brun, décidèrent d'enquêter afin de connaître la véritable histoire de ces surcharges. Echanges de correspondance avec les acteurs de l'époque, constitution de dossiers de témoignages, collecte de documents, recoupements, etc. Autant de documents que nous avons pu consulter et qui nous permettent de restituer la vérité aujourd'hui, vérité où subsistent encore

quelques zones d'ombre près de cinquante ans après les événements.

HISTOIRE DE GRIFFES

Presque parfaitement identiques à l'origine pour ne pas dire jumelles, les

deux griffes vont rapidement délivrer des empreintes différentes : celle de Dunkerque présente un encadrement arrondi dans sa partie supérieure tandis que celle de Coudekerque est parfaitement rectangulaire. Ce détail que certains auraient pu croire évident pour différencier les deux griffes est cependant insuffisant. Mis en évidence par l'expert Jean-François Brun, c'est pourtant bien l'alignement vertical des caractères qui permet de les distinguer infailliblement.

En effet, il faut savoir que la griffe de Dunkerque, lorsqu'elle était encore intacte, a servi à surcharger un certain nombre de timbres avant qu'un postier ne l'abîme malencontreusement. On ignore malheureusement à quel moment. Et pendant combien de temps elle a pu servir lorsqu'elle était

ailleurs ? Comment se fait-il que les autorités aient laissé faire cela ? S'agit-il vraiment d'émissions officielles ? Combien de surcharges différentes existe-t-il ? Etc., etc. C'est ainsi que certains spécialistes

Florilège de surcharges complaisantes pour des affranchissements tout aussi philatéliques : sur une paire «Art et Pensée» ou sur un 10 F «La Rochelle».



Peu courant, mais cela existe aussi : un 1 F «Iris» surchargé et utilisé à l'unité sur une lettre de Bailleul pour Lille, le 12 août 1940 (ci-contre, page de droite).

en bon état. Quelques heures ? Quelques jours ? Cette constatation permet simplement d'affirmer que l'on peut rencontrer des timbres portant une surcharge avec encadrement rectangulaire qui peuvent provenir de Dunkerque et qu'il ne faut surtout pas les identifier avec certitude comme étant de Coudekerque.

TOUS LES TIMBRES EN COURS ONT ÉTÉ SURCHARGÉS

Comme l'indique la liste publiée ci-contre, trente bureaux ont pu bénéficier de la reprise du courrier et donc veiller à l'utilisation de timbres surchargés.

Premiers timbres à recevoir l'empreinte des griffes, les paires de 50 c «Paix» (pour faire 1 F, tarif de la lettre) et de 40 c «Mercure» (pour faire 80 c, tarif de la carte postale). Ces deux timbres sont effectivement ceux que

l'on rencontre majoritairement même si les 40 c sont les moins fréquents. A l'époque, les usagers préféraient écrire des lettres plutôt que des cartes. Cela s'explique par le fait que l'on peut écrire beaucoup plus dans une lettre que sur une simple carte postale. Mais au-delà de ces deux types de timbres, il faut savoir que la quasi totalité des timbres disponibles alors aux guichets des bureaux a pu être surchargée. C'est là où l'on voit que l'aspect philatélique de cette initiative n'a pas échappé à certains et que certains receveurs s'y sont prêtés avec indulgence. M. Berton, receveur de Coudekerque reconnaît : «...pour être agréable aux collectionneurs, j'ai, dès le début de la vente, collé sur des feuilles blanches toute la série de timbres existant en magasin et griffé ces timbres simples horizontalement. Timbre à date apposé au bas de la feuille (1 - 7 - 40, timbre horodateur) ; 20

feuilles ou plutôt 20 collections. ... J'ai aussi vendu les mêmes collections, mais par paires (non collées) griffées horizontalement dont cinq comprenant une paire de 5 F, 1 timbre de 5 F, 10 F, 20 F et 50 F...» Le même receveur indique le contenu des «collections» en dressant la liste des timbres dont il disposait. Elle comprend tous les «Mercure» du 1 c au 70 c, les «Paix», «Cérès» pour les petits formats ; pour les grands formats et autre timbres à surtaxe, on trouve les 5, 10, 20 et 50 F de la série gravée de 1938, les séries «Chômeurs intellectuels», «Enfance», «Oeuvres de guerre», «Pour nos soldats» sans oublier les timbres «Croix-Rouge», «Pour sauver la race», «Musée», «la France d'Outre-mer». L'ensemble représente un peu moins de cinquante timbres différents ! La vocation «philatélique» indiscutable des timbres cités ici (environ les



Le bureau de Dunkerque a même surchargé quelques cartes postales entières ...



quatre cinquièmes) leur vaut d'ailleurs de ne pas être cotés dans les catalogues français. Longtemps ignorés et non reconnus, ils sont mentionnés comme tels depuis peu. On sait qu'à l'époque, les acheteurs de ces timbres n'ont pourtant pas ménagé leur peine en écrivant ici et là pour les faire lister et coter, mais rien n'y fit ... même

si - et on vient de le voir - leur auteur reconnaît les avoir réalisés en toute légalité.

Le bureau de Coudekerque a délivré beaucoup de paires surchargées, même si postalement elles n'avaient aucune utilité...



Par la
DNT
la main
recepter
recharge

Prière aux agents qui, pour la période
du 2/7 au 10/8 40, ont été amenés à
surcharger à la main des figurines di-
verses de recepter ei-dessous la men-
tion de surcharge avec leur écriture
courante.

Nombre approxima- tif de surch- arges appo- sées	Nom	Spécimen d'écrit- ture	Nombre appro- ximatif de surcharges apposées.
--	-----	---------------------------	--

	Courages	Besatzes Gebiet Nordfrankreich	
	Madame Lille	Besatzes Gebiet Nordfrankreich	
	Madame Ruyssor	Besatzes Gebiet Nordfrankreich.	
	Mlle Duquenne	Besatzes Gebiet Nordfrankreich	
	Atantours.	Besatzes Gebiet Nordfrankreich.	
	R. Bastieur	Besatzes Gebiet Nordfrankreich	



Grâce au relevé des écritures établi par le receveur
du bureau de Cassel, on est en mesure d'affirmer
que la surcharge apposée sur cette paire de 50 c
«Paix» a été écrite de la main de Mlle Duquenne.

**SUR LETTRES ;
DUNKERQUE EST PLUS
COURANT QUE
COUDEKERQUE**

Lorsqu'il voulait envoyer une lettre
ou une carte postale, le particu-
lier avait deux possibilités : aller à
la poste et acheter des timbres sur-
chargés ou remettre son envoi
préalablement affranchi dans une
boîte aux lettres. Les timbres dont
le pli était affranchi, étaient obli-
térés et revêtus de la griffe (de
Dunkerque ou de Coudekerque se-
lon l'endroit où l'envoi était remis)



Les blocs de quatre de 25 c sont peu
courants, le commun des usagers
préférant les paires de 50 c faisant 1 F,
tarif de la lettre.



Bombardements à Dunkerque au cours de l'opération "Dynamo". © Archive Photos France

sauf si le destinataire était hors de l'arrondissement postal. Il existe toutefois des lettres affranchies avec des surchargés pour des destinations extérieures à l'arrondissement postal. Selon le receveur de Gravelines, plusieurs centaines de lettres sont restées en instance pour être acheminées après la reprise générale du courrier le 10 août 1940.

Lorsqu'on examine les différents plis que l'on trouve sur le marché, on constate qu'ils portent à peu près tous des oblitérations bien lisibles et qu'en majorité, ils sont revêtus d'un timbre à date d'arrivée au verso. Il semble qu'on ait voulu leur donner une marque supplémentaire d'authenticité...

Autre remarque : les lettres sont souvent libellées aux mêmes adresses et les lettres commerciales proviennent des mêmes entreprises. La connotation philatélique est là encore exemplaire.

Quant à la mention obligatoire de l'adresse du destinataire (voir le texte des circulaires), il apparaît qu'elle n'a pas souvent été respectée. On peut d'ailleurs se demander pourquoi le receveur de Dunkerque a pris la peine d'ajouter cette petite exigence. Craignait-il que des particuliers habitant hors de l'arrondissement bénéficient des avantages de cette poste restreinte ? Ou bien est-ce à la demande des autorités allemandes désireuses de contrôler ou d'identifier les usagers ?

Aucune réponse n'a pu être donnée à ce jour.

Parmi les envois que l'on peut trouver, il existe quelques entiers postaux (enveloppes avec des 50 c Semeuse lignée) originaires du bureau de Gravelines où le receveur semble avoir disposé d'un petit stock. Complété par l'apposition d'un 5 et d'un 45 c «Mercure» pour faire le tarif à 1 F, ces docu-

ments semblent avoir circulé par complaisance.

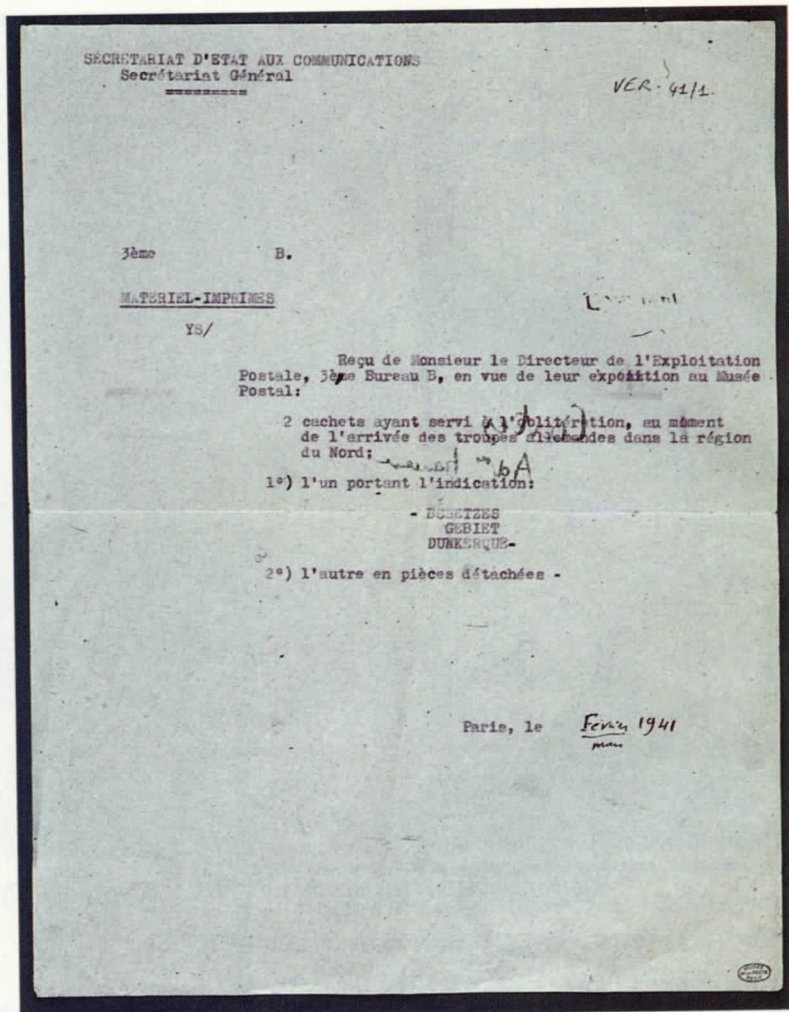
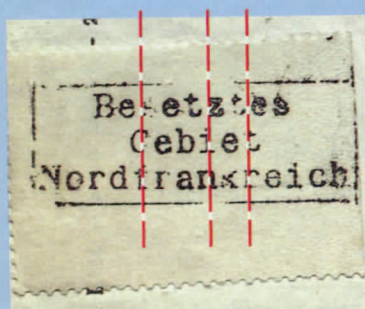
LES MANUSCRITES DE CASSEL

Situé à 30 kilomètres de Dunkerque, le bureau de Cassel paraît avoir manqué de timbres surchargés à plusieurs reprises. Le receveur prit donc l'initiative de surcharger à la main les plis qu'il devait faire expédier. Soucieux de donner un caractère authentique aux mentions manuscrites qu'il faisait apposer par ses employés (à l'encre rouge ou noire), il fit établir un relevé de ces inscriptions (voir ci-contre) permettant d'identifier à coup sûr leurs auteurs et d'éviter (dans un futur plus ou moins éloigné) toutes falsifications. Les plis de Cassel comportant ces surcharges manuscrites sont généralement datés des 5 juillet et 10 août 1940.

Mais on retiendra surtout que ce sont les lettres portant des timbres

Pour différencier les deux griffes : alignez une règle sur le «f» et le «r» de «Nordfrankreich», et le «i» de »Gebiet». Regardez ensuite l'alignement des lettres situées au dessus et en dessous.

Dunkerque est en haut,
Coudekerque est au dessous.



La fameuse note de dépôt des griffes telle qu'elle se présente
(© Musée de la Poste)

surchargés avec la griffe de Dunkerque qui sont les plus nombreuses. Cela s'explique par le fait que ce bureau était le centralisateur et le principal fournisseur en timbres surchargés pour les autres bureaux et par l'activité des philatélistes locaux.

Pour ce qui concerne les timbres détachés, c'est évidemment l'inverse : le receveur de Coudekerque nous l'a montré plus haut.

LES GRIFFES ? ELLES EXISTENT TOUJOURS !

S'il apparaît aussi que ce même M. Berton, et lui seul, apposait les surcharges sur les timbres, à Dunkerque, il en allait tout autrement. Nommé bureau centralisateur et

donc obligé de fournir tous les autres bureaux, il était difficile pour ne pas dire impossible - il ne dispose que d'une seule griffe - de mobiliser tout le personnel pour surcharger les timbres. Ce sont donc les receveurs ou les préposés mandatés par eux, qui assuraient cette tâche.

Nous l'avons vu, l'un des utilisateurs a certainement fait tomber la griffe provoquant l'arrondissement du cadre supérieur. De fabrication artisanale - à base de caractères mobiles d'imprimerie - la griffe n'a pas résisté. Mais le plus étonnant de toute cette affaire est qu'on les a retrouvées, il y a moins d'une vingtaine d'années, dans une chambre forte du Musée de la Poste...

Dans sa lettre datée de février 1941, M. Berton explique que «A partir du 10 août, le cachet «Besetztes» a été soigneusement enfermé pour éviter toute utilisation accidentelle. Par la suite, nous avons résolu, M. le Receveur de Dunkerque et moi, de les mettre sous un seul pli cacheté avec nos cachets de bureau. Quant aux rumeurs, imprécises d'ailleurs, [qui] nous sont parvenues tardivement sur la recherche dont les timbres surchargés étaient l'objet, nous les avons détruites par martelage [les griffes] et à nouveau remis sous un pli cacheté. Il est impossible de fournir des dates à ce sujet car il n'en a été pris aucune note et nous n'avons, ni l'un ni l'autre, attaché d'importance à ces

Surcharges : mode d'emploi

Dates extrêmes d'utilisation : du 1^{er} juillet au 10 août 1940, date à laquelle la reprise de l'acheminement des correspondances pour toute la zone occupée a été autorisée.

Types de correspondances : cartes postales et lettres ordinaires à l'exclusion de toute autre catégorie d'envois (recommandés, imprimés, journaux, etc.)

Apposition : uniquement sur les timbres vendus aux guichets ou sur les timbres non surchargés apposés sur les correspondances à destination de l'arrondissement postal de Dunkerque.

Emploi : obligatoire (son apposition était une des conditions imposées pour la reprise du service postal restreint dans l'arrondissement).

cachets, si ce n'est qu'ils ont compliqué un peu le service postal.» Comme vous pouvez le constater sur les photos ci-contre, le «martelage» n'a pas été aussi violent qu'on l'imagine. Par ailleurs, la note, avec date imprécise rajoutée à la main, reproduite également ci-contre, indique que les griffes auraient été remises au directeur d'exploitation postale qui les a ensuite fait suivre au Musée de la Poste. Un document des plus curieux puisqu'en 1941, le Musée Postal n'existe pas encore, et qui ajoute encore un voile de mystère sur les conditions et la durée réelles d'utilisation de ces deux griffes.

EPILOGUE

La découverte des deux griffes au Musée de la Poste met un point final à cette étrange histoire. Il n'en demeure pas moins que les surcharges de Dunkerque-Coudekerque sont une réalité philatélique et aussi postale qui ne laisse d'étonner. Le cas est pour ainsi dire exemplaire. Nous avons bien recherché du côté allemand des exemples similaires mais nous n'en avons pas trouvé. Il y a bien les surcharges «Wir sind frei» sur timbres tchè-

ques réalisées en septembre 1938 lors de l'invasion des Sudètes. Mais il ne s'agit là que d'émissions locales de propagande. Il y a encore les surcharges de Bohême et Moravie de juillet 1939, mais il s'agit encore d'autre chose : une émission provisoire ayant cours dans le protectorat en attendant la parution d'une série définitive, idem pour la Pologne : les types «Hindenburg» surchargés «Deutsche Pos / Osten» (Poste allemande de l'Est) préfigurent tout simplement les futures émissions du Gouvernement Général.

L'émission de Dunkerque-Coudekerque est donc bien atypique et c'est ce qui en fait son charme. Pour la collection, son intérêt se situe essentiellement dans les faibles chiffres de tirages dont elle a bénéficié. D'aucuns, puristes, lui reprocheront cette marque d'infâmie, cette complaisance à des fins philatéliques dont elle ne saurait nier l'évidence. Et alors ? Combien d'autres émissions de France et d'ailleurs ne sont-elles pas «philatéliques» et néanmoins fort prisées de nombreux collectionneurs ? D'autres trouveront gênantes les circonstances particulières de sa création : avoir été émise peu après

l'une des pages les plus douloureuses de l'histoire dunkerquoise ... Peut-être, mais il existe bien d'autres exemples de par le monde. Sans doute faut-il regarder tout d'abord l'idée de base, celle qui consistait à demander la reprise du courrier. Elle était généreuse et ne manquait pas d'audace. Ensuite, on peut se demander pourquoi un officier allemand exige l'apposition d'une surcharge au libellé provocateur : «Territoire occupé du Nord de la France». La population avait-elle besoin de se voir affirmer sur des timbres la réalité de tous les jours ?

Et puis la philatélie est arrivée pour prendre possession de cette émission ; c'est elle qui primera et qui occultera tout le reste, et ce n'est pas plus mal.

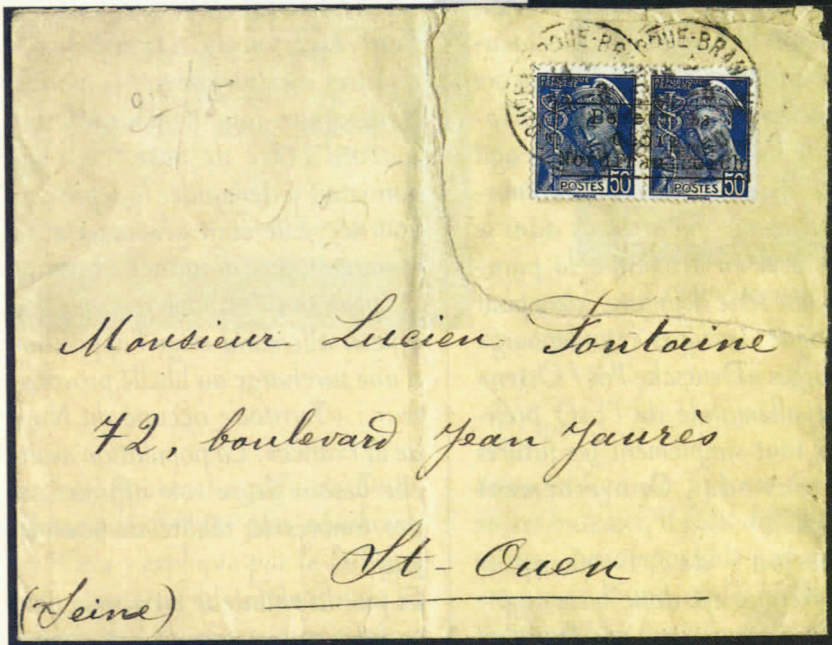
Il n'en demeure pas moins que cette émission atypique, unique en son genre en France et pour le moins originale appartient à tout jamais au patrimoine culturel dunkerquois. Et c'est cela le plus important.

Michel MELOT
de l'Académie Européenne d'Etudes Philatéliques et Postales
(Remerciements à Jean-François Brun sans qui ce supplément n'aurait pu être écrit)

Cette lettre pour Saint-Ouen, donc hors de l'arrondissement de Dunkerque, a bénéficié de la surcharge et a été acheminée après le 10 août 1940, date de la reprise générale du courrier en zone occupée.



Intéressant parce qu'il montre la surcharge de Dunkerque intacte avant son accident, ce type de lettre est également fort rare.



Pont de voitures utilisé par les Britanniques pour quitter la plage de Dunkerque.
© Collection Viollet

Les plis originaires de Coudekerque
sont très rares. Le receveur de
Coudekerque a plus sévi dans les
timbres que dans les lettres ...

